

**M. Diefenbaker:** Je prie mes bons amis de garder le silence. Nous n'avons rien dit de ce côté-ci et je les prie de garder le silence, à moins qu'ils n'aient des questions à poser. Nasser a reçu de mon honorable ami une autre accolade comme celle que lui avaient d'abord donnée le premier ministre (M. St-Laurent) et le secrétaire d'État (M. Pearson), l'automne dernier. Quelle est actuellement la situation là-bas? Toute la terre est en proie à la crainte. La nature de la situation mondiale méritait de la part du ministre un discours moins empreint de parti pris politique.

**Une voix:** Que dire du vôtre?

**M. Diefenbaker:** Il ne semble pas se rendre compte de la gravité de la situation, bien que dans une des péroraisons qu'il a faites afin de passer l'éponge, il soit finalement revenu, au dernier alinéa, sur la situation mondiale, si menaçante et de si mauvais augure. Il n'a pas dit si les Nations Unies devaient ou non rester à Gaza. Il a démolé presque toute son argumentation en disant que l'Égypte n'avait aucun droit de souveraineté sur la bande de Gaza. Si l'Égypte n'a aucun droit de souveraineté sur la bande de Gaza, je lui pose alors la question suivante: Pourquoi faudrait-il qu'il adopte une attitude d'approbation tacite de l'entrée de Nasser et de ses légions pour assumer l'administration civile de cette région?

Pas plus tard qu'hier, à la Chambre des communes de Westminster, M. Lloyd, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a déclaré que si le gouvernement égyptien avait l'intention d'assumer immédiatement l'administration, les conséquences en seraient à redouter, — c'est ce qu'il a donné à entendre, — et il a proposé que la force administrative des Nations Unies y reste. Le ministre a-t-il fait quelque proposition à cet égard? Pas du tout.

**De voix:** Oh! Oh!

**L'hon. M. Martin:** Tout son discours s'appuie sur cette thèse.

**M. Diefenbaker:** C'était toujours Nasser, l'homme qui, depuis l'automne dernier, a dominé le monde, comme personne depuis les jours d'Hitler.

Mon honorable ami est tombé encore plus bas en disant que si le point de vue de notre parti avait été adopté l'automne dernier, la situation du monde serait différente en ce qui concerne la paix. Voici ce que je lui dirai: Cette affirmation est fausse et il le sait.

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je n'ai jamais fait pareille déclaration.

**M. Diefenbaker:** Bon!

**Une voix:** Elle figure au hansard.

[M. McIvor.]

**M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, même un retrait et une rétraction sont utiles maintenant! (*Exclamations!*) Parfaitement. C'est ce qu'il a affirmé. Nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre avons préconisé maintes fois depuis janvier 1956 l'institution d'une patrouille internationale au Moyen-Orient. La proposition n'avait rien de nouveau quand le secrétaire d'État l'a soumise aux Nations Unies. C'est l'opposition officielle qui l'avait préconisée à la Chambre en janvier 1956. Proposition qui n'avait rien d'original car lorsque je me suis trouvé au Moyen-Orient il y a deux ans et demi, cette requête venait de tous côtés, non seulement de ceux qui vivaient en Israël mais aussi de la part de ceux qui vivaient en Jordanie. On soutenait qu'une telle force empêcherait les incursions qui se produisaient et qui mèneraient inévitablement à un conflit entre les forces armées de ces deux pays. Si les Nations Unies avaient institué pareil organisme alors, il aurait peut-être empêché que continuent ces incursions qui ont fini par créer la terrible crise de l'automne dernier.

Je veux me reporter au compte rendu, car depuis le 26 novembre dernier, les réponses données à la Chambre des communes, à venir jusqu'à la semaine dernière même, révèlent une série de vœux formulés successivement et de déclarations sans rapport avec les faits. De fait, mon honorable ami a mentionné les louanges que lui et le Gouvernement avaient reçues de divers milieux. La semaine dernière, plusieurs éditoriaux de Grande-Bretagne et de France ont loué le premier ministre (M. St-Laurent) d'avoir déclaré que, si la force devenait nécessaire, il faudrait y recourir.

**Le très hon. M. St-Laurent:** Je n'ai jamais fait de pareille déclaration.

**M. Diefenbaker:** Je citerai le premier ministre. Oui, il l'a faite. Il a été contraint de faire reviser cette déclaration par mon honorable ami le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson).

**Le très hon. M. Howe:** Allez-y; citez-le.

**M. Diefenbaker:** J'ai l'intention d'en citer plus long que le très honorable député aimera entendre. On lui a adressé des louanges pour ses belles qualités d'homme d'État. Il a été condamné pour la première fois par Nasser. Puis il y a eu la déclaration révisée. Il y a eu à Toronto le discours de mon honorable ami, dont bien des passages ont été intercalés dans son discours d'aujourd'hui et dans lequel les observations du premier ministre, même si elles n'ont pas été citées, ont été révisées à la suite des critiques du public.